

REUNION DU 07 OCTOBRE 2013

Etaient présents : Samuel **DUMAS**, Maire, Pierre **VALOGNES**, 1^{er} Adjoint, Catherine **LEVEQUE** (procuration de Mme **LALLEMAND** Nicolle), 2^{ème} Adjoint, Corinne **DURAND**, Jean-Jacques **COLLEVILLE**, Pascal **FREMONT** Pierre-Yves **LE BERRE**, Monique **FERRUT**, Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absentes excusées : Nicolle **LALLEMAND** (procuration à Mme **LÉVÊQUE** Catherine), Sylviane **GOIN**, Véronique **HURAU**L, Conseillères Municipales.

Madame Catherine **LÉVÊQUE** a été élue secrétaire.

Dates de convocation et d'affichage : 01/10/2013.

Nombre de Conseillers Municipaux : - en exercice = 11. - présents = 08. - votants = 09.

2013-043

DEVIS PARKING ÉGLISE

Monsieur le Maire présente les trois devis reçus pour la création d'un parking rue de l'église. Les trois entreprises sont **MARTRAGNY TP** à Saint-Côme de Fresné, **JONES TP** à Villers-Bocage et **COLAS IDFN** à Saint-Lô. Après étude, le Conseil retient celui de l'entreprise **JONES TP** pour un montant de 14 488,85 € H.T, soit 17 328,66 € TTC. Il demande à Monsieur le Maire de se renseigner pour l'aménagement d'une rampe et d'une place pour les personnes à mobilité réduite et lui donne le pouvoir de signer le devis si celui-ci est inférieur à 4 000,00 € TTC.

2013-044

AMORTISSEMENT APPEL D'OFFRE GAZ

L'appel d'offre, pour le gaz, réalisé en 2008, pour un montant de 548,68 € (au compte 2033) doit être amorti. Le conseil municipal décide d'amortir cette somme en une fois.

2013-045

DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

Vu le Budget Primitif 2013 adopté le 08/04/2013,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des virements de crédits, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n° 2 et détaillés dans le tableau ci-dessous.

SECTION	CHAPITRE	COMPTE	DÉPENSES	RECETTES
Investissement	040	28033		+ 549,00 €
Investissement	021	021		- 549,00 €
Fonctionnement	042	6811	+ 549,00 €	
Fonctionnement	023	023	- 549,00 €	

Adoptée à l'unanimité.

2013-046

MISE A DISPOSITION DU FOYER 01-002 AU SDEC

Après vérification, il s'avère que le foyer 01-002 alimenté depuis l'armoire 1 n'a pas été mis à disposition du SDEC lors de la prise de compétences. Suite à la confirmation du SDEC, en date du 03 octobre 2013, le Conseil Municipal décide d'intégrer ce foyer exploité par le SDEC Énergie (cf. tableau ci-joint).

2013-047**ACHAT TAILLE HAIES**

Le taille-haies de la commune ne pouvant être réparé, le conseil municipal décide de le sortir de son inventaire et d'en acheter un nouveau. Le modèle retenu est un taille-haies HS 81 R pour un montant de 579 € TTC.

2013-048**DÉCISION MODIFICATIVE N° 3**

Vu le Budget Primitif 2013 adopté le 08/04/2013,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à des virements de crédits, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à procéder aux mouvements de crédits constituant la décision modificative n° 3 et détaillés dans le tableau ci-dessous.

SECTION	CHAPITRE	COMPTE	DÉPENSES	RECETTES
Investissement	21	21578	+ 580.00 €	
Investissement	020	020	- 580.00 €	

2013-049**AIDE VOYAGE SCOLAIRE**

Monsieur le Maire présente au Conseil la demande d'aide émanant de Monsieur et Madame MOREIRA DE ALMEIDA pour le voyage qui a eu lieu en GRÈCE du 16 au 24 octobre 2013 et auquel a participé leur fils Valentin et dont le coût s'élève à 440.50 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer la somme de 76 € à Monsieur et Madame MOREIRA DE ALMEIDA.

2013-050**AIDE VOYAGE SCOLAIRE**

Monsieur le Maire présente au Conseil la demande d'aide émanant de Monsieur et Madame MOREIRA DE ALMEIDA pour le voyage qui a eu lieu à Paris le 15 mars 2013 et auquel a participé leur fils Valentin et dont le coût s'élève à 47.50 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer la somme de 30 € à Monsieur et Madame MOREIRA DE ALMEIDA. En ce qui concerne la sortie scolaire au Puy du Fou pour leur fils Martin, la somme de 40 € étant inférieur au 45 € minimum réglé par la famille, le Conseil ne retient pas cette demande.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **DEMANDE DE MME VANINSBERGHE** : Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mme VANINSBERGHE, en date du 24 septembre. Sa demande d'annulation gracieuse d'ordre de reversement est refusée à l'unanimité. Un mandat annulatif a été émis à la demande de la trésorerie. Afin de lui être agréable nous lui proposons d'attendre le remboursement de sa part mutuelle et même si elle le désire de nous rembourser en plusieurs fois. L'urgence est de contacter sa mutuelle pour lui venir en aide et débloquer son dossier.
- **TRAVERSES** : Monsieur le Maire informe le Conseil que les traverses dégradées dans le chemin près de la voie de chemins de fer ont été changées par M. CHARTRIN. Le bois a été pris chez SVB.
- **PANNEAU CLOS BOUILLON** : Suite à la demande de Mme FERRUT, le Conseil va se rendre sur place pour constater le problème de visibilité du panneau lorsque l'on vient de Bayeux. Il va prendre contact avec la ville de Bayeux à ce sujet.

- **CHEMIN DES MARES** : Le Conseil Municipal demande où en est le dossier de réfection du chemin Mares. Il est signalé que le mur de travail du lotissement Clos Saint Louis doit être construit prochainement. La route sera refaite après.
-

Vu et vérifié par le Maire,
Samuel DUMAS